

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON. PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc. .... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec  
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT :  
\$1. PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT :  
\$1. PAR AN

## SOMMAIRE

**Revue de la Semaine:** Les missionnaires français à St. Albert du Nord-Ouest.—Culture de la vigne en Californie.—Le commerce de grains entre le Canada et l'Angleterre.—L'Hon. ministre de la milice, M. Masson, se propose de faire imprimer en français les livres en usage dans les écoles militaires.—La nouvelle société de colonisation de Montréal reçoit un grand nombre d'applications de la part de personnes désireuses de coloniser, mais on craint que le montant souscrit ne soit pas suffisant pour obtenir l'octroi de \$20,000, nouveau projet dans le but d'aider à la colonisation.—Augmentation du trafic par la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc.—Ordinations à la Basilique de Notre-Dame de Québec.—M. J. Fernand Dupuis, ecclésiastique, est actuellement dans un collège romain à Rome pour y faire ses études théologiques.

**Causerie agricole:** De l'alimentation et engraissement du bétail pendant l'hiver.—A quel âge les animaux de l'espèce bovine sont les plus propres à être engraisés.

**Sujets divers:** L'engraissement du porc.—Liste des prix accordés à la dernière exposition agricole de la Société d'agriculture du comté de Kamouraski; prix accordés par cette même société pour les fermes les mieux tenues dans le comté de Kamouraski.

**Choses et autres:** Fromagerie à St. Félix de Valois.—Grande culture près de Montréal.—Bétail à Ontario.—Exportation des pommes de terre en Angleterre.—Exportation de moutons de Kingston.—Blé attaqué par la mouche à blé à London, Ontario.—Succès d'un colon dans un township de l'Est.

**Écrites:** Les trois secrets de l'apiculture.—Ce qui peut assurer au cultivateur le succès dans son exploitation rurale.—Conservation des pommes.—Comment on guérit les montons de la clavelée.

**A nos abonnés retardataires.**—Au mois de mars dernier, nous avons expédié par lettre des comptes à tous les abonnés de la Gazette des Campagnes qui nous devaient pour arrérages d'abonnement. Plusieurs d'entre eux ont fait parvenir le montant de leur compte; mais un plus grand nombre nous ont demandé un délai variant de un à quatre mois, de sorte qu'au mois de juillet nous pouvions compter sur une recette de près de \$500, si tous avaient été exacts à payer dans le délai fixé par eux-mêmes. Mais, nous regrettons de le dire, de ces \$500, nous n'en avons reçu que trente-huit. On comprend la position difficile dans laquelle nous nous trouvons par ces retards. Si advenant la fin du mois, ces promesses ne sont pas exécutées, nous serons forcément obligés de inscrire ces comptes entre les mains d'un avocat pour en faire la collection. On n'aura pas assurément le plaisir de nous plaindre, car nous croyons avoir attendu assez longtemps.

## REVUE DE LA SEMAINE

Nous empruntons au *Courrier de Montréal* les détails suivants concernant les missionnaires français à St. Albert du Nord-Ouest:

L'évêque comte de Grandin, son vicaire général, le père Leduc, et six jeunes prêtres arrivant de France ont passé ces jours derniers à New York, d'où ils sont repartis pour le Nord Ouest par le chemin de fer Pennsylvanie. L'évêché du comte de Grandin se nomme St. Albert. C'est un point des possessions britanniques situé par 52° de latitude nord et 134° latitude ouest. La contrée était habitée quand le comte de Grandin, alors nouvellement ordonné prêtre en France il y a 25 ans, arriva pour y fonder une mission. Son but était non-seulement de convertir les indiens à la religion catholique, mais aussi de les civiliser, de leur apprendre à cultiver la terre et à se bâtir des habitations. Cinq ans plus tard, St. Albert avait une population fixe et était érigé en évêché. Les habitants sont au nombre de mille, tous indiens ou métis.

D'un court entretien qu'un reporter a eu avec le Père Leduc, lors de son récent passage à New York, il résulte que tout n'est pas rose dans la vie des missionnaires français à St. Albert. Cependant, ils n'ont jamais eu à se plaindre de mauvais procédés de la part des sauvages, sauf les cas très rares où, pressé par la faim, un indien mange un missionnaire, mais ils n'ont recours à cette dure extrémité que si il y a nécessité absolue. Les missionnaires ont depuis trois ans un luxe dont ils se sont passés pendant bien des années; ils ont du pain. Ils sont parvenus à force de persévérance à récolter du blé, et ils ont construit un moulin. Du bout de l'année à l'autre, ils vont de champ en champ, dans des traîneaux attelés de chiens, et pendant l'hiver, quand la moyenne de la température est de 50 degrés au-dessous de zéro, ils couchent fréquemment sur la neige. Leur existence est absolument celle des indiens et quand ceux-ci n'ont rien à manger, ceux-là jeûnent. Il y a quatre ans, un des amis

Ecole d'Agriculture de l'Assomption

du Père Leduc avait été envoyé auprès d'une tribu très-éloignée, avec un indien pour guide. Les voyageurs ne purent se procurer en route aucune espèce d'aliments; ils souffrirent longtemps et cruellement, et tous deux seraient sans doute morts de faim si le guide n'avait fini, quoiqu'avec les plus amers regrets, par tuer et manger le missionnaire. Il y a maintenant dans le diocèse de St. Albert quinze missions et trois écoles dirigées par dix-huit sœurs grises de Montréal. Il y a aussi un orphelinat et une superbe cathédrale.....de bois.

— Selon les estimations du président de la *State Viticultural Society*, dit le *Courrier de San Francisco*, il existe actuellement 60,000 acres de terres plantées de vignes en Californie, et il y a tout lieu de croire qu'en vingt ans cette quantité sera doublée. Les 45 millions de pieds de vigne existant aujourd'hui ne feront que s'accroître, car il est certain que les intérêts engagés dans cette culture augmenteront constamment.

On estime à 30 millions de dollars la valeur actuelle de ces vignobles, qui ne peuvent que prospérer dans l'avenir. Et cependant, il y a à peine deux ans, les vigneron déçouragés se disposaient à arracher leurs vignes pour faire place à des récoltes d'un rendement plus certain.

Les plants natifs que l'on désigne sous le nom de "Mission Grape" n'ayant jamais été reconnus d'une grande valeur, on était sur le point de les détruire, quand est venue la reprise de l'industrie vinicole, et au lieu de les arracher, on les a greffés avec de meilleures variétés de vignes qui ne tarderont pas à porter leurs fruits. Avant dix ans la statistique des vignobles de la Californie sera sans aucun doute fort curieuse à consulter.—*Le protecteur Canadien*.

— Les journaux des Etats-Unis prétendent qu'une révolution sourde se produit insensiblement dans le commerce de grains entre ce pays et l'Angleterre.

La farine tend rapidement à prendre la place du blé comme article d'exportation. Pendant les huit premiers mois de 1878, les Etats-Unis ont envoyé 2,424,000 quintaux de farine en Angleterre, et, 4,170,000 quintaux en 1879, pendant la même période.

En 1878, l'Angleterre recevait en farine des Etats-Unis les 46 0/10 de ses importations de céréales; en 1879, elle en a reçu les 66 0/10.

A quoi cela est-il dû? se demande-t-on. En grande partie à une cause bien simple et apparente.

On a substitué les sacs aux barils pour l'exportation de la farine. Avec les sacs, il n'y a pas d'espace perdu et la cargaison ne court pas autant de danger de se déranger qu'avec des barils, et de plus les sacs peuvent se rapporter vides.

Cela démontre ce que peut faire l'industrie américaine qui, en dépit du tarif élevé, trouve le moyen de développer son commerce à l'étranger comme on vient de le voir.—*Journal de Québec*.

— Nous apprenons avec le plus grand plaisir que le Ministre de la Milice, l'Hon. M. Masson, va faire traduire en français la dernière édition du livre *Regulations and Orders for the Militia of Canada*, ainsi que le *Field Exercises* et le *Queen's Regulations*. Ces livres en anglais, on le sait, étaient les seuls en usage dans les écoles militaires, fréquentées, dans la Province de Québec, presque exclusivement par des Ca-

nadiens-Français. Ceux-ci rencontraient donc nécessairement des difficultés dont les cadets de langue anglaise étaient exempts. De plus, ces livres, qui devraient être dans toutes les mains, et dans lesquelles tout habitant du pays devait chercher les connaissances qui puissent le rendre utile à son pays, en cas d'attaque, ne pouvaient guère se répandre dans la population de langue française, et y produire les fruits qu'ils sont destinés à produire.

Mais aujourd'hui, grâce à l'heureuse idée, nous pourrions dire grâce au patriotisme de notre Ministre de la Milice, l'Hon. M. Masson, nos jeunes gens pourront étudier l'art militaire dans des livres français, avec beaucoup plus d'avantages; nous en verrons sans doute un plus grand nombre se livrer à cette étude patriotique et nationale, et la population en général, nous l'espérons fermement, voyant les principales difficultés éloignées, aura à cœur d'apprendre à défendre son domaine et son pays.

Nous ne saurions assez remercier l'Hon. M. Masson, pour le vif intérêt qu'il porte à la patrie, et aux Canadiens-Français en particulier.—*Courrier de Montréal*.

— On nous prie de publier le communiqué suivant que nous empruntons à *La Patrie*; sous le titre:

*Société coopérative de Colonisation de Montréal.*— Déjà les applications des ouvriers sans emploi, désireux de coloniser, dépassent en nombre celles que la société peut accepter. Nous avons lieu de croire que deux mille familles sont aujourd'hui prêtes à laisser Montréal, pour se fixer sur les terres du gouvernement, tandis que la société ne peut en aider, tout au plus, que deux cents.

Et encore faut-il, d'après la loi passée par le parlement de Québec, que \$40,000 aient été d'abord versées par les souscripteurs propriétaires. Nous regrettons d'apprendre que, bien que des souscriptions importantes aient été reçues par la Société, le montant souscrit est loin d'être suffisant pour obtenir l'octroi de \$20,000 du gouvernement.

En ce moment de ruine générale, les citoyens les plus désireux de contribuer au succès de la société se voient arrêtés, par l'impossibilité où ils se trouvent de faire face à leurs engagements.

Les ouvriers de Québec et de Montréal qui espéraient toucher ces \$40,000, votées dernièrement pour leur venir en aide, doivent donc en prendre leur parti, et ne plus compter que sur eux-mêmes. Il serait cruel de les laisser plus longtemps sous l'illusion que ces \$40,000 leurs sont destinées, du moment que les conditions imposées par le parlement les rendent tout à fait inaccessibles.

Les ouvriers sans emploi sont donc aujourd'hui dans cette alternative: 1o. ou d'aller aux Etats-Unis chercher de l'ouvrage pour nourrir leur famille; 2o. ou de passer l'hiver à Montréal à charge aux sociétés de bienfaisance, à une époque où la ruine générale laisse bien peu de ressources à la charité publique.

Voilà une situation très grave, à laquelle il serait grandement temps de remédier. Nous ne voyons qu'une solution pratique à la difficulté. D'abord nous ne pouvons croire que cette appropriation de \$40,000 par le parlement de Québec, pour venir au secours des ouvriers, soit, simplement en leurs, un trompe l'œil. Nous ne pouvons croire non plus que les condi-

lions exigées, pour obtenir cet octroi, aient été exagérées de propos délibéré pour les rendre impossibles et illusoires. On ne se moque pas ainsi des misères d'une population sans travail et sans pain.

Non ! nous croyons que le Parlement désire sincèrement venir au secours de l'ouvrier jusqu'au montant de \$40,000 qui ont été votés. Et du moment qu'il est établi que la souscription de \$80,000, exigée par la loi actuelle, est complètement impraticable, il devient urgent de modifier immédiatement cette loi à la prochaine réunion des chambres, de manière à mettre cet octroi à la portée de l'ouvrier, au lieu de le laisser suspendu dans la régions inaccessibles des nuages, où il ne pourra jamais l'atteindre.

Il y a un moyen très pratique pour le gouvernement de Québec de réaliser, sur une vaste échelle, la colonisation si importante de nos terres incultes. Au lieu d'envoyer le colon en pleine forêt, pour abattre le premier arbre de son futur domaine, que le gouvernement par l'intermédiaire des sociétés de colonisation offre à chaque famille de colons, une terre de cent acres, avec vingt arpents défrichés, une maison et une grange, pièce sur pièce, représentant une valeur de \$200. Le colon prendra alors possession, au printemps d'une terre qui pourvoira immédiatement au strict nécessaire de la famille. Il fera ses semences en quelques jours et commencera de suite le défrichement d'un second lot qu'il rendra au gouvernement deux ans après dans les mêmes conditions de culture que celui qu'il aura reçu. Le gouvernement entrant ainsi dans ses avances, sera en mesure d'offrir cette nouvelle terre à un second colon qui s'acquittera de la même manière deux ans plus tard et ainsi successivement de colon en colon. Le capital, une fois avancé à la colonisation, permettra le défrichement d'un nombre indéfini de terres dans les conditions les plus favorables à l'ouvrier.

Pour mettre ce système en opération, il est évident que pendant les deux premières années les colons devront recevoir des approvisionnements pour la valeur de \$200. Ils défricheront deux lots à la fois au lieu d'un. De sorte qu'après deux années de travail, chaque famille de colons se trouvera avec une terre de 100 acres, dont 20 défrichés, avec maison et grange. Le gouvernement recevra de son côté, comme prix de ses avances, une terre également de 100 acres, dont 20 défrichés, avec maison et grange. Alors pourra commencer le système de rotation que nous avons expliqué.

On s'étonne peut-être que des colons puissent faire autant d'ouvrage en deux ans. En effet dans les conditions ordinaires on n'obtient pas un aussi grand résultat. Mais en prenant en considération : 1o. que les ouvriers de Montréal, qui s'offrent, aujourd'hui, ont généralement deux et trois grands garçons pour les aider ; 2o. qu'ils ont une éducation, une intelligence et une adresse bien au-dessus du colon ordinaire ; 3o. qu'ils possèdent des avances en ménage, outils, vêtements, pour un montant considérable ; 4o. que tout leur temps sera employé exclusivement aux travaux de colonisation, puisque les approvisionnements leur seront servis sur place, au prix de gros ; 5o. que le travail des chevaux et un outillage parfait donneront une valeur additionnelle à leur main-d'œuvre, il n'est pas douteux, pour ceux qui ont quelque expérience des

travaux agricoles bien organisés, que le résultat prévu est possible.

Ainsi en employant les \$40,000 votés par le parlement à aider les ouvriers de Montréal et de Québec à coloniser d'après ce système, voici le résultat considérable qu'on obtiendrait en dix ans :

Départ immédiat de deux cents familles composées en moyenne de sept personnes et formant une population de 1400 âmes. Au mois de mai 1882, ces deux cents familles remettraient au gouvernement, pour l'indemniser de ses avances de \$40,000 en approvisionnement, 200 terres ayant chacune 20 acres défrichés, avec maison et grange et valant largement les \$40,000 avancées pendant le défrichement.

Au mois de mai 1882, deux cents nouvelles familles occuperaient ces deux cents terres, à charge d'en rendre de pareilles dans un délai de deux années.

Au mois de mai 1884, deux cents nouvelles familles succéderaient aux précédentes toujours aux mêmes conditions. Et ainsi de suite en 1886, 1888 et 1890.

De sorte qu'en dix années les \$40,000 du gouvernement pourraient produire les résultats qui suivent :

1o. L'établissement de 1200 familles ayant une population de 8,400 âmes ; 2o. le défrichement de 1,200 terres, dont 24,000 acres défrichés, avec 1200 maisons et 1200 granges ; 3o. l'occupation de 120,000 acres de terres de la couronne mises en pleine valeur.

Voici le moyen de retenir la population au pays, et d'arrêter l'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis. N'est-ce pas une honte de compter autant de Canadiens d'origine Française chez nos voisins qu'il y en a dans la Province de Québec ; de laisser improductif les six millions d'acres de terre arpentés par le gouvernement, mais qu'un encouragement, trop restreint jusqu'ici, n'a permis de coloniser par les enfants du sol ? Et quel est le résultat du système actuel ? C'est que les colons, livrés à eux-mêmes, vivent misérablement, incapables de payer au gouvernement le prix minime exigé pour les terres. Il y a aujourd'hui des arrérages sur les terres de la couronne pour plus de \$700,000, représentant, à 3 cents l'acre, la vente de 2,100,000 acres. Or du 1er juillet 1868 au 1er juillet 1878 le gouvernement n'a vendu que 1,300,000 acres. Nous pouvons donc affirmer que les arrérages aujourd'hui représentent, approximativement, les ventes des seize dernières années tout entières, pendant lesquelles le gouvernement a non-seulement sacrifié 2,100,000 acres de terre pour rien, mais encore a dépensé en salaires, arpentages et chemins une somme de plus de \$1,500,000.

En face de ces résultats désastreux pour le gouvernement, désastreux pour la province quand la population souffre et s'exile, il semble que le moment est venu d'adopter des mesures énergiques, pour mettre fin à un état de choses aussi regrettable, et sauver le pays de la misère et du dépeuplement.

Nous avons le droit de compter sur le gouvernement pour adopter sans retard la législation nécessaire. Nous comptons sur le patriotisme de nos députés pour appuyer le gouvernement, sans distinction de parti, dans les mesures qu'il proposera pour venir au secours de la population ouvrière de Montréal et de Québec, pendant la crise actuelle.

— Le trafic du Grand Tronc, pour la semaine finissant le 11 octobre 1879, s'est élevé à \$212,558, et pour

la semaine correspondante en 1878, il était de \$202,804, soit une augmentation de \$9,754. Pendant les quinze semaines qui viennent de s'écouler, l'augmentation a été de \$122,984.

— Mardi, 28 octobre, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec a fait les ordinations suivantes dans la Basilique de Notre-Dame de Québec : *Tonsuré* : M. Philippe-Honoré, Labrecque. — *Prêtres* : MM. Louis O'vier Moisan de Notre-Dame de Québec, et Guillaume-Benjamin Dionne de St. Denis de Kamouraska.

— Dans la première semaine d'octobre un ancien élève du Collège de St. Anne, M. J. Fernand Dupuis, fils de J. B. Dupuis, écrivain, député de l'Islet, quittait le pays pour se rendre à Rome, y embrasser l'état ecclésiastique et se livrer à l'étude de la théologie dans un collège romain.

Lors de son départ de la maison paternelle ses amis lui ont présenté une adresse que'ils nous ont prié de publier dans la *Gazette des Campagnes*.

A une assemblée spéciale des officiers du "Club Lorne et Louise" de St. Roch des Annales, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

1o. Proposé par M. F. X. Gosselin, président, secondé par M. Emile Pelletier, vice-président, et résolu que : le Club, tout en se réjouissant de voir un de ses membres M. J. F. Dupuis, embrasser l'état ecclésiastique ne peut s'empêcher de regretter le départ pour l'Europe de ce membre si dévoué.

2o. Proposé par MM. L. M. de Chesne, directeur, et Eugène Pelletier, secondé par M. F. Gilbert, M. de Chesne, secrétaire, que le jour de son départ, tous les membres l'accompagnent jusqu'à la station la plus voisine et que là une adresse d'adieu lui soit présentée par M. le secrétaire.

3o. Proposé par MM. le Président et Vice-Président, secondé par MM. le Directeur et Secrétaire que copies des présentes résolutions et de l'adresse soient transmises à sa famille et aux journaux canadiens-français.

L. M. DE CHESNE, Directeur.

E. M. DE CHESNE, Secrétaire.

Adresse présentée à M. J. F. Dupuis, par ses amis lors de son départ pour l'Europe.

Permettez-moi avant de quitter, pour bien longtemps peut-être la paroisse qui t'a vu naître, avant de dire un solennel adieu au sol si cher de ton beau pays et au brillant ciel du Canada, nous tous, tes amis d'enfance et de jeunesse, de venir te presser une dernière fois la main. Nous voulons te dire que nos cœurs, en dépit du sort qui nous sépare, battront toujours à l'unisson. La distance n'est rien pour la pensée. Dans nos jours de joie, comme dans nos jours de tristesse, notre pensée, plus rapide que l'éclair, traversera les mers et se portera sur toi. Nous aimerons à nous rappeler celui qui fut et qui sera toujours notre ami. Si notre amitié avait pu te retenir ! mais non, tu vas où Dieu t'appelle. Nous savons qu'il est des moments dans la vie où les amis les plus chers doivent se séparer. L'heure du départ a sonné pour toi. Il nous faut nous quitter. Pars, va où le devoir te commande d'aller ; mais souviens-toi, lorsque tu seras sous d'autres cieux, quand le brûlant soleil de l'Italie luira sur ta tête, souviens-toi que sur les rives enchantées du majestueux St. Laurent vivent des amis sincères dont la pensée est avec toi ; souviens-toi que la distance ne brise pas l'amitié. Et si dans ce moment solennel nous osons te faire un souhait, nous te dirions que nos vœux les plus ardents sont pour ton bonheur. Sois heureux en traversant, sois heureux là-bas ; mais surtout reviens bientôt consoler tes parents et tes amis de ta longue absence.

## CAUSERIE AGRICOLE

### DE L'ALIMENTATION DU BÉTAIL PENDANT L'HIVER.

Comme nous le disions dans notre dernière *causerie agricole*, le cultivateur se trouvera dans quelques jours en pleine préoccupation de veiller à l'alimentation d'hiver et à l'abritement convenable de son bétail ; même à l'heure qu'il est, les cultivateurs n'ont rien à

y gagner en envoyant leurs animaux au pâturage, à moins que ce soit dans le voisinage de la ferme, pendant quelques heures de la journée. On croit cependant faire économie de fourrages en les envoyant au champ jusqu'à ce que la neige ait couvert la terre ; c'est une grande erreur, car les animaux n'ont qu'à y perdre principalement les vaches qui diminuent considérablement en lait quand elles sont soumises aux intempéries de l'automne où les pluies sont fréquentes et le froid insupportable.

Dès que le bétail est à l'état de stabulation, le cultivateur, comme nous l'avons dit, doit lui accorder tous ses soins et exercer la plus grande surveillance sur ceux qui en ont la conduite ; voir à ce que les animaux soient nourris avec régularité et que l'alimentation soit appropriée aux besoins du bétail.

Que le cultivateur se rappelle, entre autres choses, que les aliments destinés aux animaux doivent avoir un certain volume ; une nourriture volumineuse stimule mécaniquement leur estomac et contribue naturellement à en faciliter les fonctions. Une alimentation surabondante donnée qu'à intervalle, c'est-à-dire *occasionnelle*, dérange les organes de la digestion et provoque la météorisation et la diarrhée ; une alimentation surabondante, mais *habituelle*, développe le foie outre mesure, cause des fièvres puerpérales et amène des maladies charbonneuses. Si l'alimentation est insuffisante, les animaux s'en ressentent dès avant leur naissance. Lorsqu'une vache est misérablement nourrie pendant la gestation, quelque soit la précaution que l'on ait prise pour la livrer à un bon reproducteur, elle donne naissance à un animal petit et faible, et elle se trouve, plus tard, dans l'impossibilité de le nourrir convenablement ; elle ne secrète qu'une petite quantité de lait ou si, par suite de son organisation elle est bonne laitière, son lait est abondant, mais de qualité inférieure. Dans ce cas, le mal ne peut pas être réparé par une alimentation copieuse après la naissance du petit. Il est donc d'une très-fausse économie de mettre des vaches pleines de leurs vœux uniquement à la paille, de les soumettre pour ainsi dire à la diète.

La nourriture pêche-t-elle sous le rapport du volume et de la qualité, la digestion se trouble ; ainsi la paille donnée exclusivement aux animaux pendant quelque temps distend les organes digestifs, cause la constipation et plus tard la dysenterie. Mais c'est surtout quand on soumet le bétail âgé de deux ou trois ans au régime d'engraissement, que l'on s'aperçoit des effets désastreux d'une mauvaise alimentation première ; il ne s'engraisse alors qu'avec la plus grande difficulté et en y mettant un temps très-long. Une alimentation abondante est plus indispensable pour les vaches laitières que pour toutes les autres classes d'animaux ; cette abondance est nécessaire, non seulement pour entretenir leur corps, mais encore pour former les masses de lait que l'on veut en tirer. Une vache qui aura été soumise tout l'hiver à la diète sera d'une maigreur affreuse au printemps ; lorsqu'elle entrera au pâturage, il faudra qu'elle se refasse, et cela au détriment du lait que l'on serait en lieu d'attendre d'elle pendant la saison de l'été. Le cultivateur perdrait alors en lait plus que le double de ce qu'il aurait économisé en fourrage, en la chétivant pendant tout l'hiver.

Pour les moutons, une nourriture insuffisante détermine les toisons claires et légères, à brins grossiers et cassants; les animaux sont débiles, très-sujets aux maladies vermineuses, aux diarrhées, aux hydrophopies, aux maladies du cerveau, au typhus, à la gale, à la maladie du sang.

Relativement à la variété de la nourriture, on sait quels sont les avantages d'une alimentation variée, bien préparée et servie régulièrement.

Il est de plus haute importance que les bergeries soient exemptes d'humidité, nous ne pouvons trop souvent le répéter. Les effets les plus fréquents sont la diarrhée et le relâchement des muscles et une tendance à de nombreuses maladies dont le plus souvent on attribue la source à d'autres causes; la routine va jusqu'à les attribuer à des sorts qui sont jetés par les passants.

Les animaux qui sont soumis à une humidité constante dans les étables peuvent être sujets à des inflammations articulaires rhumatismales, des désorganisations dans le pied, des congestions qui se localisent dans l'arrière-train des jeunes veaux. Chez les moutons, ces ravages de l'humidité sont plus grands que chez les bêtes bovines; ils deviennent sujets à la diarrhée, aux maladies du pied, aux inflammations articulaires, à la gale, à la maladie du sang et à la pourriture.

L'exposition du mouton à un froid modéré, pour un temps limité, pendant quelques heures seulement, augmente son énergie vitale et donne de la vigueur aux fonctions organiques. Exposé au froid d'une manière excessive, le contraire a lieu. L'animal alors ressent une dépression, un affaiblissement inusité; la circulation de son sang devient moins active: les organes de la respiration fonctionnent faiblement, la puissance de produire de la chaleur diminue; les maladies se font sentir, trop souvent suivies de la mort de l'animal exposé ainsi au froid. Tels sont les symptômes observés parmi les moutons exposés à un froid perçant ou à des vents violents.

Le manque d'abris convenable expose les animaux à des transitions brusques de température, à des courants atmosphériques froids qui enlèvent la chaleur animale; il nécessite, en pure perte, une énorme consommation de nourriture pour mettre le bétail en état de produire lui-même la chaleur que la température lui refuse. Si à l'exposition du froid viennent se joindre les influences de l'humidité, les étables n'étant pas étanches, la nécessité d'accroître la ration alimentaire se fait encore plus sentir. On voit, par là, que des quantités considérables de matériaux sont employées à produire uniquement de la chaleur dans le corps de l'animal; et si, à ces quantités considérables on n'ajoute pas un supplément extra de nourriture, l'animal perdra nécessairement de son poids. Parmi les maladies causées par le froid, par le manque d'étables suffisamment chaudes et à l'abri des pluies, il faut mentionner les affections rhumatismales, celles du poumon, les tumeurs scrofuleuses, et enfin la perte augmentée de brebis et d'agneaux à l'époque de l'agnelage. Il a été constaté qu'une des causes d'avortement chez les brebis est dû au refroidissement, qui atteint soit la mère, soit l'agneau, et qui provient de ce que la brebis a été exposée à l'humidité.

Des animaux bien choisis, bien nourris, bien soi-

gnés et bien logés, rendent beaucoup plus que des animaux négligés et misérables; mais c'est à la condition d'être employés selon les aptitudes particulières à chaque race.

Si vous demandez à une bête de vente, du travail; à une bête de boucherie du lait et du travail, elle ne vous dédommagera pas des frais que vous ferez pour elle; elle vous occasionnera une perte.

Il faut vous défaire sans retard des bêtes d'engrais quand elles sont prêtes pour la boucherie; des bêtes de travail, lorsque la fatigue et l'âge les ont sensiblement affaiblies; des bêtes de rente, lorsqu'elles sont peu productives; car chaque jour augmente votre perte. Il est donc nécessaire de veiller au moment opportun des ventes et des achats, pour que chaque animal réponde à sa destination et produise ce qu'on a le droit d'en attendre. Le cultivateur a à calculer de près les frais et les résultats probables dans toute son exploitation, particulièrement en ce qui regarde l'élevage, l'engrais et la vente de ses animaux, qui sont la principale branche de son exploitation agricole. Une erreur de calcul, ou une fausse économie, quelque légère qu'elle soit, peut faire perdre la plus grande partie des bénéfices attendus, et même occasionner des pertes.

Pour éviter ces conséquences fâcheuses, les cultivateurs soucieux de leurs intérêts recherchent avec soin tous les moyens propres à rendre leur travail fructueux.

Par exemple, dans l'engraissement des bêtes à cornes, pendant l'hiver, il y a plusieurs choses à considérer.

C'est d'abord l'individu sur lequel on veut opérer, en étudiant au point de vue de la conformation, de l'âge, de la race, de la taille et du sexe;

C'est ensuite, comme nous l'avons déjà fait voir, la nature et la qualité des aliments dont on dispose pour produire l'engraissement;

C'est, en troisième lieu, la manière de les administrer et le mode de préparation à leur faire subir;

C'est, enfin, les soins dont il faut entourer les animaux en graisse et le lieu servant à les abriter; celui-ci sera envisagé sous le double rapport de ses dispositions générales et des particularités diverses qui lui s'y rattachent.

Le choix du bétail destiné à l'engrais exige une grande habitude et un tact particulier qu'une longue pratique peut seule acquérir.

Chaque engraisseur un peu expérimenté a des signes particuliers, à lui, à l'aide desquels il parvient d'ordinaire à faire un excellent choix.

On a beaucoup discuté sur la question de savoir à quel âge les animaux de l'espèce bovine sont le plus propres à être engraisés. Il existe encore à cet égard deux opinions bien distinctes: l'une empruntée à la théorie, l'autre basée sur l'observation des faits.

La première admet que l'âge de sept à neuf ans est la plus convenable, parce que, disent les théoriciens, généralement, le bœuf n'a pas terminé sa croissance avant cette époque. Il en résulte, selon eux, qu'une portion des aliments consommés et utilisés à l'accroissement des diverses parties du corps continuent à se développer au préjudice du tissu gras.

S'il est vrai que le grand nombre de bêtes à cornes augmente en volume jusqu'à l'âge de sept à neuf ans,

on ne saurait contester la justesse du raisonnement que nous tient la science. Mais, à coup sûr, les conséquences qu'on en veut faire découler sont empreintes d'exagération, car, dans la grande majorité des cas, ne remarque-t-on pas que sous le rapport du volume il y a très-peu de différence entre nos bœufs de quatre à cinq ans et ceux de sept à neuf ans ?

D'ailleurs, il est notoire, d'après les principes suivis ici pour l'élevage et l'entretien des bestiaux, ceux-ci ne peuvent être conservés aussi longtemps sans payer, d'une manière quelconque, la nourriture qu'ils reçoivent; car autrement ils deviendraient une cause de perte au lieu d'être une source de profit. La vache et le taureau acquittent cette dette en concourant simultanément à la reproduction de leur espèce; la première donne en plus une certaine quantité de lait. Le bœuf ne peut se libérer qu'avec son travail. Or, on sait ce que vaut pour l'engraissement un taureau qui compte plusieurs années d'un service actif, ou une vache qui donne naissance à une série de veaux, ou, enfin, un bœuf fatigué par une longue suite de pénibles travaux.

Les partisans de la seconde opinion reconnaissent que l'engraissement est beaucoup plus facile et moins coûteux chez les animaux plus jeunes. Cette seconde manière de voir étant fondée sur l'expérience acquise depuis nombre d'années par une foule d'observateurs éclairés et ralliant, d'ailleurs, nos praticiens les plus habiles, la question soulevée ne saurait rester plus longtemps douteuse. Disons donc aussi qu'en général il est plus avantageux de soumettre à l'engrais des animaux âgés de moins de sept ans.

Il s'agit maintenant de décider quel sera le moment le plus propice à cet effet.

Certains cultivateurs ont fixé pour cela le terme de quatre ans; d'autres celui de trois ans; quelques-uns, enfin, celui de cinq ans. Mais nous pensons qu'on ne peut établir aucun principe fixe à cet égard. Le terme le plus convenable varie avec les races et quelquefois selon les individus que l'on a sous la main. Nous avons souvent vu à nos expositions agricoles et ailleurs des sujets de deux à trois ans avoir acquis un haut degré d'embonpoint, tandis que d'autres, nourris absolument de la même manière, (si nous en exceptons ceux amenés à nos expositions agricoles qui reçoivent une alimentation plus qu'ordinaire), mais ayant deux à trois ans de plus, restaient beaucoup en arrière.

En règle générale, on peut admettre que plus un bœuf se développe avec promptitude, plutôt il est propre à être soumis à l'engrais. Nous en trouvons une preuve convaincante dans quelques races anglaises, les durhams, par exemple, dont la croissance étonne par sa rapidité, et qui, à deux ans et même dix-huit mois, sont déjà susceptibles d'un engraissement lucratif.

L'âge de trois à cinq ans paraît être celui qui convient le mieux pour les différents types de notre pays.

L'influence de la race sur le succès de l'engraissement a été constatée de la manière la plus évidente, principalement à nos expositions agricoles où, dans un trop grand nombre de cas, on s'applique à y amener des animaux à l'état de graisse parfait; les jours les plus beaux animaux, surtout pour la graisse, se rangent parmi les animaux de race étrangère et plus

particulièrement pour les durhams qui sont les animaux de boucherie par excellence.

#### L'engraissement du porc.

L'engraissement rapide et économique dépend de la santé du porc, de son âge, de sa nourriture, de la manière de la préparer et de la distribuer, de la castration, de la saison où on le met à l'engrais, et de l'état de repos dans lequel on le tient.

C'est le plus communément à l'âge de dix-huit mois à deux ans que l'engraissement doit commencer, afin qu'il ait déjà acquis un certain développement, sans cependant être arrivé à l'âge où ses muscles commencent à se durcir.

La saison qui convient le mieux pour l'engraissement commence en automne et finit en hiver, parce qu'alors les racines de toutes espèces abondent, et les travaux des champs étant pour la plupart terminés, permettent de travailler à leur préparation et à leur cuisson.

La meilleure méthode à suivre tout le temps que dure l'engraissement consiste à substituer toujours un aliment plus substantiel à celui qui l'était moins, de manière que le porc trouve, à mesure que son appétit diminue, une nourriture moins considérable et plus substantielle.

Quand l'engraissement devra se faire avec une seule substance, on la servira d'abord crue et délayée dans beaucoup d'eau, ensuite on la fera cuire légèrement, et après entièrement; on y ajoutera un peu de sel de cuisine pour en relever la saveur, ou on en fera tourner à l'aigre: on commencera la boisson par l'eau pure et progressivement convertie en bouillon épais de substances farineuses que l'on pourra aussi tourner à l'aigre.

Les racines qui forment partie de l'engraissement sont les navets, les pommes de terre et les betteraves, de même que le topinambour.

On commence d'abord par les navets et le topinambour, parce que les molécules y sont déposées dans une proportion fort minime, et que la cuisson n'y développe que de bien faibles qualités. On continue ensuite par les pommes de terre et les betteraves qui sont d'une bien autre importance: la fécule et le suc que renferment ces plantes leur donnent une telle supériorité sur les autres, qu'elles peuvent être employées comme nourriture seule et unique. Elles doivent être lavées et coupées en morceaux avant d'être présentées aux porcs. Pendant un certain temps ils les mangeront crues avec plaisir, mais ils n'attendent pas longtemps à perdre l'avidité qu'ils avaient à l'heure de leurs repas; il faut alors les faire cuire pour qu'ils n'éprouvent pas de dégoût. Cet engraissement est réglé le plus souvent comme ci-après: on donne d'abord les racines mélangées avec des eaux grasses, ensuite on mêle une petite quantité de farine de sarrasin, de seigle ou d'orge aux racines, et, pour terminer, une pâte de farine pure.

L'orge, le seigle, le sarrasin, l'avoine et le blé d'inde sont les grains que l'on emploie le plus souvent. On donne le grain aux porcs de plusieurs manières: 1o. cru et sec, mais beaucoup d'eau à boire; 2o. détrempe dans de l'eau, mais pour qu'il soit plus nourrissant, on le fait germer, puis sécher; 3o. cuit et crevé; 4o. concassé ou moulu.

En donnant ainsi le grain, il engraisse complètement, et les porcs ne s'en dégoutent pas si on a eu soin de le faire détremper un peu avant l'heure du repas et d'en former une pâte homogène que l'on aura éclaircie avec de l'eau.

Le blé d'inde et l'orge sont très-propres à l'engraissement, surtout vers la fin. Les porcs en sont très-friands.

Si on veut les engraisser avec des grains et des légumes, il faut d'abord donner des légumes purs, détrempez et cuits ou égrugés, et y mêler une quantité de grains de plus en plus forte, attendu que si l'on commençait par le grain, ils rebûteraient ainsi les légumes. Le grain égrugé ou la grosse farine doivent être délayés dans de l'eau chaude et réduits en pâte; en douze heures, le tout est aigri quand il a été tenu à une température un peu élevée: alors on mélange une partie de cette pâte avec de l'eau pour en faire un breuvage épais que l'on donne aux porcs; quand il ne reste que peu de pâte, on y ajoute de nouveau du grain égrugé et de la farine. Ce breuvage ne nourrit pas suffisamment les porcs, mais il leur est très-agréable; il faut ajouter à cette nourriture une ration de grains ou de pois, si on veut ne pas avoir une chair flasque et légère, peu de lard et peu de graisse.

Quand les cochons ont atteint un poids d'engraissement convenable par l'un des moyens que nous venons d'indiquer, il faut se dépêcher de les tuer si on ne veut pas les voir périr en quelques jours par la cachexie graisseuse.

**Société d'agriculture du comté de Kamouraska.**

Liste des prix accordés à l'exposition tenue à St. Denis, le 9 octobre 1879.

- Etalons de 4 à 12 ans.*—1er prix, Philippe Beaulieu; 2me, Gaspard Robichaux.
- Juments poulinières avec poulain.*—1er prix, Prudent Picard; 2me, Cyprien Dionne; 3me, Gaspard Robichaux.
- Poulin de 3 ans.*—1er prix, Louis Desjardins; 2me, Philippe Joubert; 3me, Hubert Pelletier.
- Poulin de 2 ans.*—1er prix, Cyprien Dionne; 2me, Prudent Picard; 3me, Hippolyte Paradis.
- Poulin de lait.*—1er prix, Cyprien Dionne; 2me, Prudent Picard; 3me, Thomas Lévesque.
- Pouliches de 3 ans.*—1er prix, François Landry; 2me, Sifroid Dumont; 3me, Joseph Roy dit Desjardins.
- Pouliches de 2 ans.*—1er prix, Odilon Robichaud; 2me, Didier Paradis; 3me, Révd F. Bégin.
- Pouliches de 1 an.*—1er prix, Raphaël St. Pierre; 2me, François Landry; 3me, Maurice Bossé.
- Poulin de 1 an.*—1er prix, Charles Letellier, sén.; 2me, Odilon Robichaud; 3me, Alphée Lévesque.

**Bêtes à cornes—Race canadienne.**

- Taureaux de 3 ans et au-dessus.*—1er prix, Abdon Langlais; 2me, Thomas Lévesque; 3me, Hubert Pelletier, fils.
- Taureaux de 2 à 3 ans.*—1er prix, Alfred Marquis; 2me, Alexis Richard; 3me, Hubert Pelletier, fils.
- Vaches de 3 ans et au-dessus.*—1er prix, Abdon Langlais; 2me, Cyprien Dionne; 3me, Dmè V. Taché.
- Génisses de 2 ans.*—1er prix, Alfred Marquis; 2me, Antoine Guy; 3me, François Landry.
- Taureaux de 1 an.*—1er prix, Hubert Pelletier; 2me, Antoine Guy; 3me, Laurent Michaud.
- Génisses de 1 an.*—1er prix, Sifroid Dumont; 2me, Georges Michaud; 3me, Auguste Casgrain.
- Veaux de lait.*—1er prix, Alfred Marquis; 2me, Edouard Lizotte; 3me, Sifroid Dumont.

**Races étrangères.**

- Taureaux de 3 ans et au-dessus.*—1er prix, Eusèbe Gagnon; 2me, Hubert Pelletier, fils; 3me, Georges Richard.
- Taureaux de 2 à 3 ans.*—1er prix, Georges Richard; 2me, Au-

guste Casgrain; 3me, Cyprien Dionne.

*Vaches de 3 ans et au-dessus.*—1er prix, Hippolyte Paradis; 2me, Jean Bte. Richard; 3me, Auguste Casgrain.

*Génisses de 2 ans.*—1er prix, Hippolyte Paradis; 2me, Cyprien Dionne; 3me, Jean Bte. Richard.

*Taureaux de 1 an.*—1er prix, François Landry; 2me, Hon. Elisée Dionne; 3me, Laurent Michaud.

*Génisses de 1 an.*—1er prix, Didier Paradis; 2me, Charles Letellier, sén.; 3me, Hippolyte Paradis.

*Veaux de lait.*—1er prix, François Landry; 2me, Jean Bte. Moreau; 3me, Charles Ouellet.

*Verrats de 1 an et au-dessus.*—1er prix, Auguste Casgrain; 2me, Benoit Déchène; 3me, Charles Ouellet.

*Truies avec portée.*—1er prix, Eusèbe Gagnon; 2me, Cyprien Dionne; 3me, François Landry.

*Béliers.*—1er prix, Didier Paradis; 2me, Auguste Casgrain.

*Brebis.*—1er prix, Auguste Casgrain; 2me, Gaspard Robichaud; 3me, Hippolyte Paradis, fils.

*Agneaux.*—1er prix, Cyprien Dionne; 2me, Thadée Beaulieu; 3me, Odilon Robichaud.

*Beurre.*—1er prix, François Landry; 2me, Octave Langlais; 3me, Eusèbe Gagnon.

*Graine de mil.*—1er prix, Odilon Robichaud; 2me, Alexis Richard; 2me, Cyriac Lavoie.

*Blé.*—1er prix, Alexis Richard; 2me, Eusèbe Gagnon; 3me, François Landry.

*Seigle.*—1er prix, Honoré Dubé; 2me, Eusèbe Gagnon; 3me, Cyprien Dionne.

*Pois.*—1er prix, Laurent Michaud; 2me, Eusèbe Gagnon; 3me, Louis Desjardins.

*Avoine.*—1er prix, François Landry; 2me, Alphée Lévesque; 3me, Laurent Michaud.

*Orge.*—1er prix, Charles Ouellet; 2me, Laurent Michaud; 3me, Jean-Bte Moreau.

*Etouffe croisée, foulée.*—1er prix, Louis Desjardins; 2me, Honoré Dubé; 3me, Raphaël St. Pierre.

*Petite étouffe pure laine.*—1er prix, Benoit Déchène; 2me, Louis Desjardins; 3me, Laurent Michaud.

*Flanelle pure laine.*—1er prix, Joseph Dancosse; 2me, Louis Desjardins; 3me, Benoit Déchène.

*Toile.*—1er prix, Thadée Beaulieu; 2me, Jean-Bte Moreau; 3me, Benoit Déchène.

*Couvre-pieds.*—1er prix, Joseph Dionne; 2me, Alexis Richard; 3me, Joseph Dancosse.

*Couvertes en laine.*—1er prix, Cyriac Lavoie; 2me, Joseph Dionne; 3me, Hubert Pelletier, sén.

*Bas de laine.*—1er prix, Joseph Dancosse; 2me, Louis Desjardins; 3me, Jean-Bte Moreau.

*Châles en laine.*—1er prix, Antoine Roy; 2me, Joseph Dancosse; 3me, Alfred Marquis.

*Petite étouffe légère pour hommes.*—1er prix, Joseph Dancosse; 2me, Eusèbe Gagnon; 3me, Abdon Langlais.

Extrait du rapport des Juges pour l'année 1879, sur les fermes les mieux tenues dans le comté de Kamouraska:

|                             |       |
|-----------------------------|-------|
| Laurent Michaud, 1er prix,  | \$50; |
| Joseph Sirois, 2me prix,    | \$40; |
| Octave Langlais, 3me prix,  | \$30; |
| Louis Desjardins, 4me prix, | \$20; |
| Auguste Casgrain, 5me prix, | \$10. |

P. LANGLAIS,  
Secrétaire.

**Choses et autres.**

*Fromagerie.*—Nous sommes heureux d'apprendre que M. Jos. Masse, ci-devant de St. Félix de Valois, a établi dernièrement une fromagerie à St. Jacques. M. Masse a rencontré là beaucoup d'encouragement et son fromage est d'excellente qualité. Cette nouvelle industrie ne peut manquer de fleurir dans cette populeuse et riche localité.—*Gazette de Joliette.*

*Grande culture.*—La grande culture va se pratiquer ici bientôt. On annonce qu'un riche capitaliste de Montréal doit établir une ferme de 50,000 acres à la montagne de la Tortue. Au Minnesota, il y a la ferme Dalrymple qui met en culture 70,000,000 acres.—*Le Canadien.*

*Bétail à Ontario.*—M. J. P. Wisor, de Prescott, Ontario, vient de compléter une nouvelle étable pour y loger 200 bêtes à cornes. Il a actuellement 13000 bêtes de choix destinées à l'engrais, ce qui est environ 300 de plus que l'an passé.

**Exportation des pommes de terre en Angleterre.**—Le Morning Chronicle de Québec informe qu'une cargaison de pommes de terre provenant de Québec a donné un profit net de quatre cholins et demi par minot à l'expéditeur; un deuxième envoi par le même a donné un sou de profit net par minot. Nous serions portés à croire que c'est un canard, tant ces profits nous paraissent fabuleux; mais nous croyons notre confrère assez sérieux pour ne pas donner des nouvelles de pure invention.

— Environ 1000 moutons ont été expédiés la semaine dernière de Kingston à Cap Vincent. — La Patrie.

— On rapporte de London, Ontario, que le blé d'automne dans cette section a été en partie ravagé par la mouche à blé.

— Un colon a été s'établir avec sa femme, sur une terre en bois debout dans un township de l'Est, il y a cinq ans. Il n'avait que \$4.20 dans sa poche pour se bâtir, et fut plusieurs semaines sans pouvoir se procurer des vitres pour sa calute. Aujourd'hui il possède une belle ferme de 200 acres, dont 35 sont défrichées, et qu'il ne voudrait pas donner pour moins de \$3,000, une bonne paire de bœufs, 2 vaches et du jeune bétail, 150 boisseaux de patates, 100 boisseaux d'avoine, 110 boisseaux de blé, 80 boisseaux de pois, 100 boisseaux de navets, 2,000 livres de farine de maïs, avec une grange de 28 pieds sur 48, contenant cinq tonnes de foin, un grélier de 12 pieds sur 20, et un jardin rempli de toute espèce de beaux légumes. — Le Franco Canadien.

**Les trois secrets de l'apiculture.**—Les trois secrets de la véritable et bonne apiculture sont: 1o de laisser toujours aux ruches un superflu de deux à quatre livres de miel; 2o de réunir deux à deux, en automne, dans les mauvaises années, toutes les ruches faibles de population ou légères de miel; 3o de doubler au moment de l'essaimage tous les essaims faibles ou tardifs.

**Ce qui peut assurer au cultivateur le succès dans son exploitation rurale.**—Bonnes grânes, labours profonds, hersages parfaits, fumures abondantes et répétées souvent, sarclages soignés, cultures de blé restreintes et ne revenant pas tous les trois ans à la même place, pas de routine, facilité à changer de système quand on lui découvre des défauts, entente des affaires soit pour les achats ou la vente de ses différents produits, et l'œil du maître dans toutes les opérations, soit en dehors de la ferme ou à l'intérieur.

**RECETTES**

*Conservation des pommes.*

Une bonne manière de conserver les pommes consiste à les mettre dans des tonneaux avec du sable pour cet effet, on emploie du sable bien sec; on en répand au fond du tonneau une couche sur laquelle on place un lit de pommes qu'on recouvre d'une couche de sable, et ainsi successivement jusqu'à ce que le tonneau soit bien rempli. Cette méthode a l'avantage de préserver les pommes du contact immédiat de l'air, qui est la cause la plus active de leur corruption. Elle les débarrasse aussi d'une humidité surabondante qui ne leur est pas moins nuisible. Le sable répandu également entre les pommes, absorbe une partie de leur humidité; de sorte qu'elles ne courent pas le risque de se gâter, et de sorte qu'elles ne courent pas le risque de se gâter, et de sorte qu'elles ne courent pas le risque de se gâter.

Ainsi conservées dans des tonneaux ou dans des caisses, même dans le coin d'une chambre, elles seront bien moins exposées à la gelée, aux variations de température et à l'humidité du lieu où on les aura placées. On pourra, par ce moyen, prolonger la durée de ce fruit jusqu'aux mois de mai ou de juin.

*Comment on guérit les moutons de la clavelée.*

Prenez une certaine quantité de feuilles de rue; exprimez-en le jus et ajoutez-y du sel à égale quantité. Si l'on s'aperçoit que quelques moutons sont en grand danger de gagner la clavelée, on leur donne une cuillerée de table de cette préparation une fois par semaine; et s'ils ne sont pas bien malades une fois seulement tous les dix à douze jours. On reconnaît que c'est un excellent préservatif; et au fait, on devrait toujours l'administrer aux agneaux, comme précaution, quand ils sont en santé.

**FEUILLETON DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"**

Plusieurs de nos abonnés nous ont témoigné le désir de nous voir offrir en vente, sous forme de brochures, le *Feuilleton de la Gazette des Campagnes*. Nous nous rendons à ce désir, et nous réimprimerons les littératures publiées il y a déjà quelques années. Nous offrons actuellement en vente deux brochures, format de la *Gazette des Campagnes*:

*Les Sabotiers de la forêt noire.*—Prix: 25 centimes.  
Une autre brochure de 284 pages, contenant les histoires suivantes: Elizabeth.—L'homme est ce que la femme le fait.—La sœur de Rembrandt.—Chat ganté n'a jamais pris de souris.—Le bouquet de fête.—Marius et Mouna.—Le poêle.—Il est trop tard d'épargner quand tout est dépensé.—Lucien.—Provision n'est pas profusion.—La fille au coupeur de paille.—Dans la nuit.—Le vieux berlot bleu.—Les cloches du mariage ou "comment nous sommes en mariage."—Pensez-vous à vous marier?—Dévouement d'une mère.—Effets désastreux de l'intempérance.—L'émigration ou Pierre Souci.—La nouvelle Niobée.—Piérriche.—Alliance fraternelle sur les bords du Saint-Laurent.—La malédiction.—La tache de sang.—Grand Jacques et Nanette.—Prix de cette brochure contenant vingt-quatre histoires différentes: 50 centimes.

On peut se procurer les deux brochures soit au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, soit à la librairie de M. J. A. Langlais, rue St. Joseph, St. Roch de Québec.

**Apprentis demandés.**

DEUX jeunes gens actifs et désireux d'apprendre la typographie, trouveront de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions s'adresser à FIRMIN H. PROULX, Ste. Anne de la Pocatière.



**CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.**

SOUSSIONS POUR TRAVAUX DANS LA COLOMBIE-ANGLAISE.

DES SOUSSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et endossées: "Soumissions pour le chemin de fer du Pacifique," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de LUNDI, le 17e jour de NOVEMBRE prochain, pour certains travaux de construction requis sur la ligne entre Yale et le lac Kamloops, dans les sections suivantes:

|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| Enroy Bar à Boston Bar.....       | 29 milles |
| Boston Bar à Lytton.....          | 29 milles |
| Lytton à Junction Flat.....       | 28 milles |
| Junction Flat à Savona Ferry..... | 40 milles |

Les spécifications, devis, conditions du contrat, formules de soumissions, et tous autres renseignements peuvent être obtenus en s'adressant au bureau du chemin de fer du Pacifique à New-Westminster, Colombie-Britannique, et au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa. Les plans et profils pourront être consultés à ce dernier bureau.

Aucune soumission ne sera considérée à moins qu'elle ne soit faite sur une des formules imprimées et que les conditions n'aient été remplies.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux.  
Ottawa, 3 octobre 1879.

**PRIERE A NOS ABONNES DE PAYER AU PLUS TOT.**